



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/251/Add.3
14 novembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Additif

À sa 56e séance plénière, le 14 novembre 1994, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/49/250/Add.3, par. 2), d'inscrire la question suivante à l'ordre du jour en tant qu'alinéa e) du point 100 de l'ordre du jour (Questions relatives aux droits de l'homme) :

- e) Peine capitale.
